

**La Fondation de l'Université du
Québec à Chicoutimi inc.**
États financiers non consolidés
31 décembre 2023

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.

Sommaire

Exercice clos le 31 décembre 2023

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers non consolidés	
État non consolidé des résultats.....	1
État non consolidé de l'évolution des actifs nets.....	2
Bilan non consolidé.....	3
État non consolidé des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires	5
Renseignements complémentaires non consolidés	11

Aux administrateurs de
La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc. (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 décembre 2023, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'Organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers non consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états non consolidés. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers non consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers non consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations ci-dessus lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers non consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, s.r.l.¹
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Chicoutimi (Québec)
Le 26 avril 2024

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A131879

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.

État non consolidé des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2023

	2023	2022
Produits		
Apports (annexe A)	1 357 610	911 763
Activités	118 750	99 425
Honoraires de gestion	62 000	48 000
Revenus de placements (annexe B)	980 119	(1 773)
	2 518 479	1 057 415
Variation des apports reportés	(887 613)	(171 924)
Variation des dotations	(66 589)	(269 627)
	1 564 277	615 864
Charges		
Frais de campagne (annexe C)	510 706	341 196
Frais d'administration (annexe D)	206 932	190 414
Activités	32 196	31 025
	749 834	562 635
Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants	814 443	53 229
Contributions (annexe E)	1 499 261	902 098
Insuffisance des produits sur les charges avant les autres produits (charges)	(684 818)	(848 869)
Autres produits (charges)		
Variation de valeur non réalisée sur les placements	1 414 136	(2 695 206)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	729 318	(3 544 075)

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.
État non consolidé de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 décembre 2023

				2023	2022
	<i>Non affectés</i>	<i>Affectés à des fins particulières</i>	<i>Investis en immobilisations</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
Solde au début	15 414 062	9 173 726	6 562	24 594 350	27 868 798
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	729 296	1 335	(1 313)	729 318	(3 544 075)
Dotations	-	66 589	-	66 589	269 627
Solde à la fin	16 143 358	9 241 650	5 249	25 390 257	24 594 350

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.

Bilan non consolidé

31 décembre 2023

	2023	2022
Actif		
Court terme		
Encaisse	1 067 068	639 056
Débiteurs	40 206	47 752
Frais payés d'avance	280	-
	1 107 554	686 808
Placements (note 4)	27 026 545	24 911 836
Immobilisations corporelles (note 5)	5 249	6 562
	28 139 348	25 605 206
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	9 918	10 857
Apports reportés	1 144 155	256 542
Bourses à payer	373 465	308 862
Subventions de recherche à payer	1 221 553	434 595
	2 749 091	1 010 856
Actifs nets		
Non affectés	16 143 358	15 414 062
Affectés à des fins particulières (note 3)	9 241 650	9 173 726
Investis en immobilisations	5 249	6 562
	25 390 257	24 594 350
	28 139 348	25 605 206

Engagement (note 6)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Au nom du conseil d'administration

administrateur

administrateur

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.
État non consolidé des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 décembre 2023

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	729 318	(3 544 075)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 313	1 640
Variation de la valeur non réalisée sur les placements	(1 414 136)	2 695 206
(Gain) perte à la cession de placements	(461 761)	469 683
	(1 145 266)	(377 546)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	1 745 501	224 080
	600 235	(153 466)
Activités d'investissement		
Variation des placements	(238 812)	414 378
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(3 382)
	(238 812)	410 996
Activité de financement		
Dotations	66 589	269 627
Augmentation de l'encaisse	428 012	527 157
Encaisse au début	639 056	111 899
Encaisse à la fin	1 067 068	639 056

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

1. Description de l'organisme

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc. (l'« Organisme »), constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'Organisme a pour mission de soutenir les projets d'études, la recherche ainsi que le développement des infrastructures à l'Université du Québec à Chicoutimi.

2. Méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Présentation de l'organisme contrôlé

L'Organisme a choisi de ne pas consolider Institut scientifique du Saguenay-Lac-St-Jean inc., organisme qu'elle contrôle, mais de plutôt donner des informations concernant les ressources de cet organisme. L'Organisme et l'organisme contrôlé suivent les mêmes méthodes comptables.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à leur juste valeur, de même que les placements en obligations et en fonds que l'Organisme a choisi de désigner afin qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur.

Évaluation ultérieure

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à leur juste valeur, de même que les placements en obligations et en fonds que l'Organisme a choisi de désigner afin qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements cotés en bourse.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. Méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les gains ou les pertes à la cession de placements évalués sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré. Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés par les sociétés émettrices des actions. Les produits provenant des parts de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

Apports reçus sous forme de services

L'Organisme mène ses activités dans les locaux de Institut scientifique du Saguenay-Lac-St-Jean inc. et le loyer est assumé par l'Université du Québec à Chicoutimi. Il ne comptabilise pas cet apport de service dans les états financiers non consolidés.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, les promesses de dons reçues avant la date du bilan non consolidé sont comptabilisées uniquement si elles ont été encaissées avant la date d'achèvement des états financiers non consolidés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge à l'état non consolidé des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

L'Organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2023

3. Actifs nets affectés à des fins particulières

Les actifs nets affectés à des fins particulières comprennent des dotations totalisant 8 054 774 \$ qui doivent être conservées en permanence. Les revenus de placement afférents à ce montant seront affectés chaque année et serviront à octroyer des bourses et des subventions en vertu d'affectations externes. L'Organisme ne peut utiliser les montants affectés à des fins particulières à d'autres fins.

En janvier 2022, le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 1 000 000 \$ dans un fonds d'innovation afin de subvenir à des besoins pour des projets particuliers. L'Organisme ne peut utiliser ce montant grevé d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, un montant de 598 000 \$ a été utilisé et le solde est de 402 000 \$.

4. Placements

	2023	2022
Actions cotées en bourse (coût de 9 591 331 \$; 7 938 165 \$ en 2022)	10 584 922	8 364 970
Obligations (coût de 10 329 680 \$; 12 280 595 \$ en 2022)	10 022 873	11 412 151
Fonds (coût de 6 333 768 \$; 4 905 499 \$ en 2022)	6 071 354	4 357 369
Encaisse	347 396	777 346
	27 026 545	24 911 836

5. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2023 Valeur nette	2022 Valeur nette
Équipement informatique	9 407	4 158	5 249	6 562

6. Engagement

L'engagement pris par l'Organisme en vertu d'un contrat totalise 256 900 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2024	169 925
2025	86 975

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2023

7. Organisme contrôlé

L'Organisme contrôle Institut scientifique du Saguenay-Lac-St-Jean inc. du fait que plusieurs administrateurs sont les mêmes.

Institut scientifique du Saguenay-Lac-St-Jean inc., constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de contribuer au développement des activités scientifiques et éducationnelles de même que promouvoir la recherche sous toutes ses formes dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

L'Organisme et Institut scientifique du Saguenay-Lac-St-Jean inc. suivent les mêmes méthodes comptables.

Les états financiers sommaire de Institut scientifique du Saguenay-Lac-St-Jean inc. sont les suivants :

	2023	2022
Actif		
À court terme		
Encaisse	367 057	209 479
Débiteurs	98 518	12 000
Frais payés d'avance	10 367	9 946
Contribution à recevoir réalisable au cours du prochain exercice	34 802	-
	510 744	231 425
Contribution à recevoir	560 704	-
Placements	777 515	1 417 046
Immobilisations corporelles	2 505 758	1 703 349
	4 354 721	3 351 820
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	301 270	16 869
Subventions et bourses d'études à payer	51 000	51 000
Produits reportés	16 839	2 463
	369 109	70 332
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 043 072	449 787
	1 412 181	520 119
Actifs nets		
Affectés à des fins particulières	1 000 000	1 000 000
Non affectés	479 854	578 139
Investis en immobilisations corporelles	1 462 686	1 253 562
	2 942 540	2 831 701
	4 354 721	3 351 820

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2023

7. Organisme contrôlé (suite)

	2023	2022
Résultats		
Produits		
Revenus de placements	98 063	2 635
Revenus de dons	12 000	-
Revenus nets de location	44 988	21 644
Variation de la valeur non réalisée sur les placements	27 736	(62 892)
	182 787	(38 613)
Charges		
Subventions	48 000	36 000
Bourses d'études	15 000	15 000
Annulation de subventions et de bourses résultant des années antérieures	-	(42 500)
Frais de courtage	8 948	8 087
	71 948	16 587
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	110 839	(55 200)
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	110 839	(55 200)
Éléments sans effet sur la trésorerie	60 674	90 595
	171 513	35 395
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	211 838	(63 932)
	383 351	(28 537)
Activités d'investissement	(225 773)	6 664
Augmentation (diminution) de l'encaisse	157 578	(21 873)
Encaisse au début	209 479	231 352
Encaisse à la fin	367 057	209 479

L'Organisme mène ses activités dans les locaux de Institut scientifique du Saguenay-Lac-St-Jean inc. et le loyer est assumé par l'Université du Québec à Chicoutimi.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a constaté des revenus d'honoraires de gestion de 62 000 \$ auprès de Institut scientifique du Saguenay-Lac-St-Jean inc.

Les opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

8. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et charges à payer, de ses bourses à payer et de ses subventions de recherche à payer.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'Organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'Organisme réalise des revenus de placements en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 décembre 2023, les actifs libellés en monnaies étrangères et convertis en dollars canadiens sont les suivants :

	<i>Dollars américains \$ US</i>	<i>2023 Dollars canadiens</i>	<i>Dollars américains \$ US</i>	<i>2022 Dollars canadiens</i>
Placements	495 834	654 912	417 329	564 951

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'Organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements cotés en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi inc.
Renseignements complémentaires non consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

	2023	2022
Annexe A - Apports		
Subventions et dons	593 909	473 599
Subventions de recherche	305 000	405 000
Contributions de l'Université du Québec à Chicoutimi aux activités philanthropiques de l'Organisme	-	33 164
Transfert du fonds de développement de l'Université du Québec à Chicoutimi	458 701	-
	1 357 610	911 763

Annexe B - Revenus de placements

Intérêts	117 456	121 448
Dividendes	587 007	469 300
Gain (perte) à la cession de placements	461 761	(469 683)
(Perte) gain de change	(15 186)	36 725
Frais de courtage	(170 919)	(159 563)
	980 119	(1 773)

Annexe C - Frais de campagne

Salaires et charges sociales	326 998	290 646
Publicité et médias sociaux	2 938	7 485
Assemblées, frais de déplacements et activités spéciales	14 514	5 085
Frais de bureau	2 830	501
Services professionnels	163 426	37 479
	510 706	341 196

Annexe D - Frais d'administration

Salaires et charges sociales	136 193	142 954
Publicité	2 539	1 969
Assemblées et activités spéciales	6 225	8 328
Assurances	3 250	963
Frais de bureau	14 282	12 933
Services professionnels	43 130	20 024
Rapport annuel	-	1 603
Amortissement des immobilisations corporelles	1 313	1 640
	206 932	190 414

Annexe E - Contributions

Subventions de recherche	41 757	120 000
Bourses d'excellence	318 350	262 201
Subventions accordées	1 142 231	524 996
Subventions annulées et ajustements	(3 077)	(5 099)
	1 499 261	902 098